

**Mur du cimetière**

Le mur du cimetière, côté parking a son enduit qui se décolle du fait des infiltrations d'eau via la couverture en pierre. Le mur va être prochainement restauré sur ses deux faces. Afin de mieux réaliser la prestation, il est demandé aux familles possédant une tombe à proximité de ce mur, d'autoriser la commune à déposer les stèles le temps des travaux.



**Cabinet médical médecine générale**

Le cabinet médical de la place des Arcades a trouvé un médecin.

Madame Rodica Grésiou, médecin généraliste a pris ses fonctions depuis le lundi 31 août 2015, dans des locaux neufs mis à disposition par la mairie.

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h sans rendez-vous et de 16h à 19h sur rendez-vous. Le samedi de 8h à 12h sur rendez-vous.

Tél : 04.74.75.08.49

 **BLOC NOTES**

**10 octobre - Repas dansant du comité des fêtes (années 80)**

**18 octobre - Repas des anciens offert par le CCAS**

**24-25 octobre - Exposition régionale bonsaï club**

**07 novembre - Braderie de l'enfance centre social et culturel J.Prévert**

**11 novembre - Thé dansant club de l'amitié**

**21 novembre - Soirée concert sous des écoles**

**28 novembre - 30 ans du tennis club**

**05 décembre - Téléthon (associations)**

**13 décembre - Loto du club de l'amitié**

**19 décembre - Fêtes de Noël des associations (comité des fêtes)**

**31 décembre - Réveillon de la Saint Sylvestre (comité des fêtes)**

**STATIONNEMENT GÉNANT**

**135 €**

Désormais, un automobiliste qui se gare ou s'arrête sur une bande, une piste cyclable, un passage pour piétons ou un trottoir pourra encourir une amende de **135 €** (sans perte de point) pour stationnement gênant. La mesure est applicable depuis le mois de juillet (décret 2015-808 du 02 juillet 2015).

**Vie des commerces de Bellignat**

Ouverture le **15 octobre** de **CENTRE FRAIS** (marchand de fruits et légumes)

1,bis place des Arcades.



**Téléthon 2016**

Dans le cadre du téléthon 2016, le sou des écoles de Bellignat renouvelle son opération papiers. Comme l'an passé, les papiers seront à déposer dans une benne qui sera mise à votre disposition prochainement.



**24-25 OCTOBRE 2015**

**EXPOSITION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES**

**BONSAÏ**



- Sélection des arbres pour le Congrès National
- Espace-vente professionnelle
- Passage de niveaux
- Ateliers
- Démonstrations
- Suiseki
- Poterie, etc...

Salle Polyvalente de **BELLIGNAT**

Autoroute A404 - Sortie 10 **01100 OYONNAX**

Entrée : 2 €  
SAMEDI : 13 h.30 à 19 h.  
DIMANCHE : 9 h.30 à 18 h.



**SOMMAIRE**

**Page 1 :**

- Collecte des encombrants
- Réfection rue des Sauges

**Pages 2 et 3 :**

- Dernièrement : Spectacle de la fête, tour de l'Ain à Bellignat, feu d'artifice
- SAAD de l'Ain
- Immatriculation des véhicules
- Thermographie aérienne
- Bellignat d'antan
- Assemblées générales

**Page 4 :**

- Brèves municipales
- Mur du cimetière, stationnement gênant, cabinet médical, Téléthon 2016
- Bloc notes

**SOUS-COMMISSION COMMUNICATION**

- V.RAVET
- F.MOURET
- V.PITION
- M.N.BACQUE
- N.PRUDHOMME
- F.ARVEUX

**Le petit Renouillu**

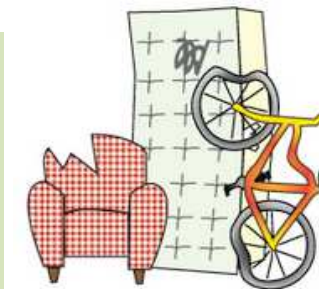
N° 7 - Octobre 2015

 **COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

Un déchet est appelé «**encombrant**» lorsqu'il est trop volumineux ou trop lourd pour être collecté de manière classique avec les ordures ménagères ou être emmené en déchetterie par les usagers.

**Déchets acceptés :**

- électroménagers : réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières, lave-vaisselle, lave linge, caves à vin, micro-ondes ...
- mobiliers : tables, fauteuils, chaises, canapés, matelas, sommiers, lits, armoires, bureaux ...
- cycles : vélos, tricycles ...
- matériaux : parois plastiques, planches, palettes ...
- matériaux sanitaires : bacs à douche, baignoires, bidets, lavabos ...
- équipements sportifs : rameurs, vélos d'appartement, planche à voile ...



**Service de ramassage devant votre domicile le premier mercredi matin de chaque mois**

**Les interdits**

- petits électroménagers : télévisions, ordinateurs, lecteurs DVD ou vidéo, radios, réveils, chaînes hifi ...
- matériaux ou objets lourds : béton, cuves en béton ou métallique,
- autres matériaux : verres ou assimilés (vaisselle), fenêtres ou baies vitrées, barbelés, pneus,
- produits dangereux : bouteilles de gaz, pots de peinture, batteries, cuves à fioul, plaques fibrociment,
- contenants pleins, sacs poubelles,
- déchets verts,
- déchets de chantier : gravats, décombres, déblais ...
- recyclables : emballages plastiques, cartons, papiers, verre alimentaire,
- véhicules à deux roues : type mobylette, moto, scooter.

**Ces déchets devront être déposés en déchetterie ou auprès de repeneur spécialisé.**

Lors d'un nouvel achat d'appareils électroniques, le magasin est tenu de reprendre votre ancien appareil gratuitement. Cela fait partie de l'éco-participation.

**Les points d'apport volontaire SIDEFAGE ne sont pas des lieux de dépose des encombrants et poubelles.**

 **RÉFECTION RUE DES SAUGES**

La réfection de la rue des Sauges est en cours à Bellignat.



La rue subit actuellement une cure de jouvence. Cela concerne la mise en conformité des branchements d'eau, l'enfouissement des réseaux, l'installation de mâts d'éclairage publics et la réfection de la bande de roulement (enrobé).



**Le petit Renouillu - N° 7 - Octobre 2015**

Journal municipal abordant différents sujets d'actualité passé ou à venir de la vie communale, sans recours à la publicité. Aucune démarche commerciale n'est et ne sera pratiquée.

Il est distribué gratuitement et est également disponible à l'accueil de votre mairie.

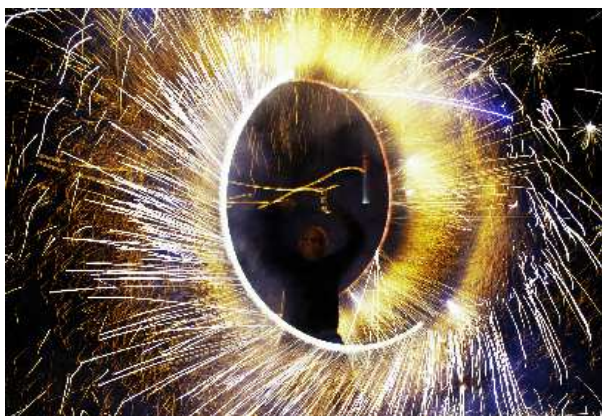
Mairie de Bellignat - BP 47 - 01100 BELLIGNAT - Tél 04 74 77 60 32 - [www.bellignat.fr](http://www.bellignat.fr)

Email de contact : [lepetitrenouillu@gmail.com](mailto:lepetitrenouillu@gmail.com)





Avec Vincent Mezieres, jongleur professionnel qui nous a proposé un show de feu, LED et pyrotechnie pour un visuel exceptionnel !



**Etape 3 du vendredi 14 août (145,1 kilomètres entre Lagnieu et Bellignat)**



Etape difficile de ce tour de l'Ain 2015 avec des cols inédits : col des Fosses, col de Ballon, la côte du vieux Cerdon jusqu'à Alban, le col du Berthiard et pour finir la côte de Cessiat qui ont contribué à durcir cette étape avant de plonger sur l'arrivée en plein centre de Bellignat. Alexandre Geniez (Française Des Jeux) s'est imposé et le lendemain, il remporte le classement général de l'épreuve du tour de l'Ain 2015.



**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

- Amicale pétanque - Le 04 octobre
- Sou des écoles - Le 09 octobre
- Club alpin français (CAF) - Le 13 octobre
- Entente cycliste du Haut-Bugey (ECHB) - Le 16 octobre
- Patchwork - Le 20 octobre
- Passion FM (radio) - Le 23 octobre



croix-rouge française

SAAD de l'Ain  
1635, rue de Marjornas  
01440 Viriat

**SAAD de l'Ain (service d'aide et d'accompagnement à domicile)**

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile ont pour objectif d'aider les personnes à se maintenir dans leur milieu de vie, dans les meilleures conditions possibles et en toute sérénité. En particulier, les SAAD de la croix-rouge française favorisent le maintien à domicile, en mettant à disposition un ensemble de prestations d'aide aux actes ordinaires et/ou essentiels de la vie quotidienne, préservant ou améliorant ainsi l'autonomie des personnes. Dès que cela est possible, les services à domicile travaillent en collaboration serrée avec les unités bénévoles croix-rouge de leur territoire d'intervention, afin d'apporter toujours plus d'humanité au cœur de leurs missions. Ces établissements ont tous reçu la certification AFNOR (NF 311). Le SAAD de l'Ain en particulier intervient sept jours sur sept sur Bourg-en-Bresse et l'ensemble du département de l'Ain. Pour aider les personnes à maintenir leurs activités sociales et leurs liens avec l'entourage de leurs proches, le SAAD de l'Ain a également développé des services d'accompagnement véhiculé pour tous les déplacements du quotidien.

Tél : 04 74 23 39 87 / Fax : 04 74 23 95 69  
[saad.ain@croix-rouge.fr](mailto:saad.ain@croix-rouge.fr)

**BELLIGNAT D'ANTAN**

**Feu d'artifice**

Le feu d'artifice n'a pu être tiré pour raison administrative suite à un arrêté préfectoral émis durant la période de sécheresse. Il sera tout de même tiré cette année, sa programmation est prévue pour le samedi 19 décembre à 20h à Bellignat lors de la fête de Noël.



Cet établissement était situé à l'angle de l'avenue d'Oyonnax et de la rue du centre. C'était le restaurant NIOGRET devenu plus tard "La bonne auberge". Au début du XXe siècle, on y mangeait les grenouilles, dont les marais tout proches étaient abondamment peuplés. Les habitants de Bellignat ont été appelés les Grenouilleux, ou Grenouilloux, ou Grenouillus, ou Renouillus. "La bonne auberge" a été rasée en 1999 pour construire sur son emplacement un immeuble à usage d'habitation.



**IMMATRICULATION DES VÉHICULES**

**NOUVEAU**



**IMMATRICULATION DES VÉHICULES (Cartes grises)**

**Fini l'attente au guichet !**

**A compter du lundi 12 octobre 2015 le service vous accueille uniquement sur rendez-vous**



**Autres possibilités**

- Par courrier  
Préfecture de l'Ain  
Bureau de la circulation  
45 Avenue Alsace Lorraine  
CS 80400, 01012 Bourg-en-Bresse Cédex.
- Dépôt-Express en préfecture  
En libre service, du lundi au vendredi  
(aux horaires d'accueil du public 8h30 à 12h30).



(aux horaires d'accueil du public, 8h30 à 12h30)

**Dès le 28 septembre 2015 prenez rendez-vous sur [www.ain.gouv.fr](http://www.ain.gouv.fr)**

**THERMOGRAPHIE AÉRIENNE**

**Restitution thermographie aérienne**

Réalisée en 2013 et 2014, la thermographie aérienne vise à identifier les pertes de chaleurs des bâtis et logements. Une restitution des résultats a lieu entre septembre et décembre 2015 dans quatre communes : Montréal-la-Cluse, Izenore, Vieu d'Izenave et Oyonnax. Tous les habitants de la CCHB sont invités à se rendre à l'une de ces permanences pour récupérer le cliché thermique de leur logement et bénéficier de conseils techniques et pratiques sur les éventuels travaux et les aides financières.

**Votre LOGEMENT est-il bien isolé ?**



**Conseils gratuits et personnalisés dans le Haut-Bugey :**

- à la salle CLAIR-MIDI  
22 rue du Jura - Montréal-la-Cluse  
Les mercredi > 14h - 18h  
Les vendredi > 14h - 18h  
2 - 4 - 30 > septembre 2015  
2 - 28 - 30 > octobre 2015  
25 - 27 > novembre 2015
- à la Mairie de Vieu d'Izenave  
Les mercredi > 9h - 11h30  
Les vendredi > 14h - 18h  
16 - 18 > septembre 2015  
14 - 16 > octobre 2015  
13 > novembre 2015  
9 - 11 > décembre 2015

- à la Mairie d'Izenore  
Les mercredi > 14h - 18h  
Les vendredi > 14h - 18h  
9 - 11 > septembre 2015  
7 - 9 > octobre 2015  
4 - 6 > novembre 2015  
2 - 4 > décembre 2015
- à la Mairie d'Oyonnax  
Les mercredi > 14h - 18h  
Les vendredi > 14h - 18h  
23 - 25 > septembre 2015  
21 - 23 > octobre 2015  
18 - 20 > novembre 2015  
16 > décembre 2015

Renseignements : 04.74.45.16.46 / [www.cc-hautbugey.fr](http://www.cc-hautbugey.fr)



**MISE EN GARDE**

Si vous êtes contactés par des démarcheurs à domicile, ceci peut s'avérer payant et ne concerne en rien le rendu de la thermographie aérienne réalisé par la CCHB.